

METHODOLOGIE

La sélection des exploitations ayant un atelier bovins lait qui font l'objet de cette étude s'est faite à partir des fichiers des quotas laitiers des campagnes 2010/2011 et 2015/2016.

A partir des identifiants administratifs (SIRET, PACAGE, EDE), les informations concernant ces exploitations laitières ont été enrichies des données surfaces (RA2010, déclarations PAC 2015), cheptel (BDNI au 31/12/2010 et 31/12/2015) et main d'œuvre (RA2010, ESEA 2013). Les données des organismes de gestion des AOP et des IGP régionales et de l'agence Bio ont été également utilisées afin de déterminer les exploitations respectant un cahier des charges d'un signe de qualité.

Pour cette étude, seules les exploitations laitières avec 20 vaches laitières ou plus ont été retenues.

Les données économiques sont issues des bases RICA (Réseau d'information comptable agricole) 2010 et 2014. Le RICA est une opération communautaire de recueil d'informations comptables individuelles auprès de 85 000 exploitations « grandes et moyennes » dans les 27 états membre de l'Union Européenne. Cette analyse micro-économique est réalisée selon des définitions et des règles communes. Elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture européenne. En France : l'échantillon est composé de 7 415 exploitations représentatives des 308 145 exploitations « grandes et moyennes » dont le produit brut standard est égal ou supérieur à 25 000 €. Cet échantillon comprend 500 exploitations de Bourgogne-Franche-Comté dont environ 200 élevages laitiers.

DEFINITIONS

La typologie répartit les 4 600 exploitations laitières de Bourgogne-Franche-Comté en onze catégories selon qu'il s'agit d'exploitations de plaine ou de montagne, qu'elles produisent ou non du lait sous signe de qualité ou selon la présence ou non d'un atelier complémentaire à l'atelier bovins lait.

La présence **d'un atelier bovins viande** dans une exploitation est retenue lorsque **le ratio UGB viande/UGB bovins est supérieur à 10%**. La présence **d'un atelier céréales** dans une exploitation est retenue lorsque **la surface agricole non fourragère dépasse 40 hectares**.

Sur les plateaux et dans la montagne du massif jurassien, les exploitations produisant du lait destiné à la production de fromages AOP sans atelier viande sont réparties en 3 catégories selon leur degré d'intensification :

- **306 exploitations laitières très faiblement intensives (MTF)** avec moins de 2 500 litres de lait à l'hectare de surfaces fourragères,
- **1 064 exploitations laitières faiblement intensives (MF)** avec une production de lait à l'hectare de surfaces fourragères comprise entre 2 500 et 3 500 litres,
- **751 exploitations laitières moyennement intensives (MM)** avec plus de 3 500 litres de lait à l'hectare de surfaces fourragères.

En plaine, 365 exploitations sans atelier viande produisent du lait de foin à destination de fabrications sous AOP (Comté, Morbier) ou IGP (Gruyère, Emmental grand cru) (PFMC).

Pour les autres exploitations de plaine de la région produisant du lait dit « conventionnel », l'objectif est de constituer une typologie reflétant la diversité des systèmes. Parmi ces exploitations, certaines livrent du lait pour la fabrication de produits sous AOP (Epoisses, Chaource, beurre et crème de Bresse ou IGP (Soumaintrain et Brillat-Savarin).

Quatre types d'exploitations ont été retenus :

- **341 exploitations laitières spécialisées sans atelier viande ni atelier céréales (LS),**
- **323 exploitations laitières avec un atelier viande mais sans atelier céréales (LV)**
- **534 exploitations laitières sans atelier viande mais avec un atelier céréales (LC).**
- **500 exploitations laitières avec un atelier viande et un atelier céréales (LVC).**

Quelle que soit la zone géographique et la type de production, AOP ou conventionnel, **les 219 exploitations laitières en agriculture biologique (BIO)** ont été isolées.

De même, **dans la zone « AOP Comté-Morbier », les 83 exploitations avec un atelier viande (AOP viande)** qui élèvent soit plus de 10 vaches nourrices ou qui comptent plus de 1,5 veaux par vache ont été écartées de l'étude car trop atypiques par rapport à leur groupe de référence. (83 exploitations).

En zone montagne du Jura et des Vosges, les exploitations produisant du lait conventionnel sans signe de qualité (Mont-Conventionnel) sont également distinguées. (114 exploitations).

Les exploitations Bio, les exploitations de montagne en lait conventionnel et les exploitations AOP avec atelier viande ne sont pas étudiées dans ce dossier car elles n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse économique spécifique faute d'avoir un échantillon assez représentatif dans le RICA.